

**Compte rendu de la réunion de la Commission de Suivi de Site (CSS)
dans le cadre du fonctionnement des établissements des sociétés
Ajinomoto Eurolysine, NORIAP, Procter & Gamble,
Brenntag Spécialités, Brenntag Picardie et ID Logistics,
sur le territoire des communes d'Amiens et Argoeuves**

Mardi 27 janvier 2015 à 15 heures 30

Salle Jean Moulin de la préfecture de la Somme à Amiens

Participants

Collège « Administrations de l'Etat »

Jean-Charles GERAY - Secrétaire général de la préfecture de la Somme
Christophe EMIEL – Chef de la division Risques Accidentels de la DREAL
Swann LAMARCHE – Chef du bureau de la Prévention des Risques de la DDTM
Damien MAELSTAF – Chef du Bureau Interministériel Régional de Défense et de Sécurité Civile
Antoine LASALLE – Chef du bureau des Risques Industriels du SDIS

Collège « Elus des collectivités territoriales et des établissements publics de coopération intercommunale »

Clément STENGEL – Adjoint au maire d'Amiens
Antonio MARQUES – Adjoint au maire d'Argoeuves
Philippe FRANCOIS - Président de la communauté de communes Ouest Amiens

Collège « Riverains et associations de protection de l'environnement »

Jean-Bernard DOLLE - Président du comité de quartier « Le Quartier Villageois »
Gérard COISNE – Président du comité de quartier « Vallée Saint-Ladre »
Jean-Paul LESCOUTRE – Vice-président de l'association « Picardie Nature », mandaté par Marc DELAHAYE - Membre de l'association « Longpré Environnement »

Collège « Exploitants »

Quentin TABUTEAU – Responsable du département Sécurité Environnement Qualité de la société Ajinomoto Eurolysine
Didier FRANCOIS – Directeur du service Investissements, Maintenance et Environnement de la société NORIAP
Pascal VANDEZANDE – Risk manager de la société Procter & Gamble
Mathieu BLANCHE – Responsable du site de la société ID Logistics

Collège « Salariés »

Tony MARCKFORD – Salarié de la société Ajinomoto Eurolysine
Didier BATICLE – Salarié de la société NORIAP
Franck LEDOUX – Salarié de la société Procter & Gamble

Autres participants

Laurent BROUSSOLLES – Responsable du département éco-entreprise du Conseil régional de Picardie
Sabrina GENOIS – Responsable du pôle accompagnement des entreprises du Conseil général de la Somme
Antoine VANDERCAMERE – Manager de l'Espace Industriel Nord et conseiller Environnement / Développement Durable de la CCI Amiens - Picardie
Jean-Philippe CHOLLOIS – Responsable Sécurité Environnement de la société Brenntag Spécialités
Fabrice MERCIER – Directeur des opérations de la société Brenntag Picardie
Jérémy DOMONT – Ingénieur Environnement de la société Ajinomoto Eurolysine
Eric MENINDES – Directeur des Affaires Juridiques et de l'Administration Locale de la préfecture de la Somme

Anne MARESCHAL - Bureau de l'Administration Générale et de l'Utilité Publique de la préfecture de la Somme

Damien DE GEETER – Responsable de la subdivision 3 de l'unité territoriale de la Somme de la DREAL

Anne-Laure BOUIFFROR – Division Risques Accidentels de la DREAL

Benoît CARPENTIER – Bureau de la Prévention des Risques de la DDTM

Sybille FONTAINE – Ingénieur chargé d'études de la société EGIS Environnement

Excusés :

Collège « Administrations de l'Etat »

Le directeur général de l'Agence Régionale de Santé (ARS) de Picardie

L'inspecteur du travail de la DIRECCTE en charge des établissements des sociétés Ajinomoto Eurolysine,

NORIAP, Procter & Gamble, Brenntag Spécialités, Brenntag Picardie et ID Logistics

Collège « Elus des collectivités territoriales et des établissements publics de coopération intercommunale »

Patrick DESSEAUX – Premier vice-président de la communauté d'agglomération Amiens Métropole

Collège « Riverains et associations de protection de l'environnement »

Marc DELAHAYE – Membre de l'association « Longpré Environnement »

Collège « Exploitants »

Julien SIBILLE – Société Brenntag Spécialités

François MALHOMME - Société Brenntag Picardie

Collège « Salariés »

Pascal HERCELIN - Société Brenntag Spécialités

Pierre CORROYER - Société Brenntag Picardie

Anne CARLIEZ - Société ID Logistics

M. GERAY, secrétaire général de la préfecture de la Somme, introduit la réunion de la CSS qu'il préside.

L'ordre du jour est le suivant :

- I Désignation du représentant du collège « Élus des collectivités territoriales et des établissements publics de coopération intercommunale » qui remplacera M. Jean-Claude BILLOT au sein du bureau de la commission
- II Présentation des points suivants pour chaque site
 - Bilan du Système de Gestion de la Sécurité (SGS)
 - Compte-rendu des incidents et accidents
 - Compte-rendu des exercices d'alerte
 - Actions réalisées pour la prévention des risques et dans le cadre du programme pluriannuel d'objectif de réduction des risques
 - Résultats des inspections de la DREAL
 - Dossiers ICPE instruits ou en cours
 - Actes administratifs récents
- III Questions diverses

- I **Désignation du représentant du collège « Élus des collectivités territoriales et des établissements publics de coopération intercommunale » qui remplacera M. Jean-Claude BILLOT au sein du bureau de la commission**

En application de l'article R. 125-8-4 du code de l'environnement, les membres du collège « Élus des

collectivités territoriales et des établissements publics de coopération intercommunale » sont appelés à désigner l'un d'entre eux pour remplacer M. Jean-Claude BILLOT, ancien représentant de ce collège au sein du bureau de la CSS.

M. Clément STENGEL est désigné comme représentant du collège « Élus des collectivités territoriales et des établissements publics de coopération intercommunale » au sein du bureau de la commission, en remplacement de M. Jean-Claude BILLOT.

II Présentation des points suivants pour chaque site

Chaque exploitant présente les points suivants (exposés joints en annexe) :

- Bilan du Système de Gestion de la Sécurité (SGS)
- Compte-rendu des incidents et accidents
- Compte-rendu des exercices d'alerte
- Actions réalisées pour la prévention des risques et dans le cadre du programme pluriannuel d'objectif de réduction des risques

1- Ajinomoto Eurolysine

M. STENGEL souhaite que les exercices effectués conjointement avec le SDIS se multiplient pour faciliter la connaissance du site. Il demande par ailleurs que le déclenchement des sirènes lors des exercices POI/PPI se fasse le 1^{er} mercredi du mois à 12 heures car la population est habituée à entendre une alarme ce jour. L'exploitant répond que le caractère inopiné de ces exercices est important et qu'il faut y associer le déclenchement des sirènes.

Etude odeurs Ajinomoto Eurolysine :

M. STENGEL rapporte que des riverains se plaignent de manière récurrente des odeurs auprès des élus.

M. LESCOUTRE, DOLLE et COISNE, ainsi que de M. MARCKFORD, indiquent au contraire avoir constaté que le site s'est amélioré sur la thématique des nuisances olfactives depuis la dernière CSS.

2- Brenntag Picardie et Brenntag Spécialités

3 - Procter & Gamble usine et Procter & Gamble entrepôt

4 - ID Logistics

5 - Noriap

Les points suivants seront présentés par la DREAL lors de la prochaine réunion de la CSS :

- Résultats des inspections de la DREAL,
- Dossiers ICPE instruits ou en cours,
- Actes administratifs récents.

III Questions diverses

Aucune autre question n'est posée par l'assemblée.

L'ordre du jour étant achevé, la séance est close à 17 heures.

Le président

Jean-Charles GERAY